
ANDERSON (Robert D.). – *European Universities from the Enlightenment to 1914*

Oxford/New York : Oxford University Press, 2004. – VIII-338 p.

Emmanuelle Picard

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1263>

DOI : [10.4000/histoire-education.1263](https://doi.org/10.4000/histoire-education.1263)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2007

Pagination : 190-194

ISBN : 978-2-7342-1095-5

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Emmanuelle Picard, « ANDERSON (Robert D.). – *European Universities from the Enlightenment to 1914* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 114 | 2007, mis en ligne le 23 mars 2009, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.1263>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Tous droits réservés

ANDERSON (Robert D.). – *European Universities from the Enlightenment to 1914*

Oxford/New York : Oxford University Press, 2004. – VIII-338 p.

Emmanuelle Picard

RÉFÉRENCE

ANDERSON (Robert D.). – *European Universities from the Enlightenment to 1914*. – Oxford/New York : Oxford University Press, 2004. – VIII-338 p.

- 1 Cette synthèse de Robert D. Anderson sur les universités européennes pendant le « long » XIXe siècle nous livre un travail de comparaison et de mise en perspective particulièrement stimulant.
- 2 Dès l'introduction, l'auteur prend position en faveur d'une histoire sociale de l'enseignement supérieur, qui laisse délibérément de côté les traditionnelles histoires institutionnelles ou intellectuelles. S'inscrivant dans un courant historiographique qui s'est développé à la fin des années 1960, en particulier autour de Lawrence Stone et de l'histoire des universités à la période moderne, il porte une attention particulière aux approches qui mettent en œuvre une réflexion sur les fonctions sociales de l'université et reprend à son compte la définition de Jacques Verger dans l'introduction à *L'Histoire des universités en France*¹ : il considère que l'université peut se définir tout autant par son public, son marché, son ancrage social, que par ses fonctions proprement intellectuelles.
- 3 Le choix de la synthèse comparative à l'échelle européenne s'appuie sur l'idée que l'université, institution européenne « par essence » (terme repris à Walter Rüegg), est parvenue à conserver une existence institutionnelle par-delà les bouleversements politiques et a été, en tant que lieu de la formation des élites, un théâtre central pour qui envisage de faire l'étude des transformations sociopolitiques des pays de ce

continent. L'idée d'une histoire comparée des universités européennes a d'ailleurs déjà donné lieu à une production de grande qualité avec les trois volumes de *A History of the University in Europe*² publiés entre 1992 et 2004, qui couvrent la période qui s'étend du Moyen-Âge à la Première Guerre mondiale. Mais il s'agit d'ouvrages collectifs, ce qui produit inévitablement des contributions hétérogènes. L'une des forces de l'ouvrage de Robert D. Anderson est d'être au contraire une véritable synthèse. Il faut saluer le tour de force qui consiste dans la maîtrise d'une bibliographie extrêmement variée et abondante, permettant à l'auteur de broser un paysage complet des universités européennes et de nous informer précisément sur des situations nationales parfois mal connues en dehors de leur pays. À la fois synthétique et comparatiste, son histoire des universités européennes traite de leur place au sein des sociétés auxquelles elles appartiennent et de leurs relations avec les pouvoirs, autour de thèmes comme la liberté académique, le rapport à l'État et l'influence du nationalisme.

- 4 Le XIXe siècle est traditionnellement présenté, dans l'histoire des universités, comme le siècle de leur transformation sous la double impulsion des modèles humboldtien et napoléonien, qui incarneraient la tension permanente entre lieu de formation des élites et centre de production du savoir à laquelle serait soumise l'institution universitaire. On aurait, d'une part, un modèle français, centralisé et étatique, mis en place par Napoléon, dont la fonction centrale serait la production d'élites sous contrôle de l'État, de l'autre, en Allemagne, un idéal d'éducation intellectuelle de la race humaine. Robert D. Anderson montre à quel point cette présentation caricaturale opposant durablement les deux modèles n'a pas lieu d'être. Il souligne l'hybridation des conceptions sociales et intellectuelles au sein des deux programmes et leurs emprunts aux réalisations antérieures. Surtout, il montre que le projet humboldtien est étroitement lié à une réaction contre la domination napoléonienne et prend donc tout autant racine dans une situation politique que dans un projet intellectuel.
- 5 Par le choix de travailler sur un long XIXe siècle qui prend ses racines dans les Lumières pour s'achever avec la Première Guerre mondiale, il cherche par ailleurs à dépasser l'idée simpliste d'une crise généralisée du système universitaire qui aurait touché l'Europe au XVIIIe siècle et entraîné la nécessité de réformes d'importance au début du siècle suivant. Soucieux de comprendre les forces profondes à l'œuvre dans les changements survenus, il consacre la première partie de son ouvrage à la question du passage de l'université médiévale à l'université contemporaine, en insistant particulièrement sur l'importance des Lumières dans les mouvements de rénovation d'une partie des institutions universitaires européennes. Ce faisant, il montre à quel point les réformes française et allemande du début du siècle empruntent largement à la réflexion antérieure, relativisant l'importance qu'elles auraient eue dans la transformation brutale des systèmes universitaires. Plus qu'une histoire linéaire présentant des ruptures bien identifiées, Robert D. Anderson nous raconte celle de la tension entre un héritage et les deux modèles concurrents (et pas forcément opposés) qui en sont issus, où il voit le fil conducteur des transformations universitaires au moins jusqu'aux années 1860. La tension permanente entre fonction sociale et fonction intellectuelle de l'université n'implique pas pour autant l'affrontement de deux idéaux incarnés dans des modèles antinomiques. Bien au contraire, ces deux modèles partagent la nécessité d'intégrer les deux dimensions d'un système d'enseignement dont la fonction sociale est de permettre la reproduction des élites, selon des modalités qu'elles ont incorporées et qu'elles contribuent à renforcer. Les universités humboldtiennes ne forment pas moins les élites que ne le font leurs consœurs

françaises ; et ces dernières connaissent pendant toute la période une véritable activité intellectuelle et scientifique qui empêche de les considérer comme de seuls lieux de préservation de l'ordre social.

- 6 La rupture principale advient donc plus tardivement que ne le laisse penser la mise en œuvre des réformes en Allemagne et en France au tout début du XIXe siècle. Durant la plus grande partie du siècle, les universités européennes restent essentiellement des instruments des pouvoirs politique et religieux, et cela même en France et en Allemagne. Ce n'est qu'à partir des années 1860-1870 qu'elles sont en situation d'accroître véritablement leur autonomie vis-à-vis de ces mêmes pouvoirs et de s'interroger plus profondément sur la question de l'indépendance universitaire, revendiquée à partir de la mise en place d'institutions empruntant au modèle allemand. Cette conquête de l'autonomie ne signifie cependant pas l'abandon des fonctions sociales remplies jusque-là, mais plutôt le déplacement des termes de la négociation entre monde académique et pouvoir politique et religieux, dans un contexte qui permet au premier de peser davantage sur les modalités de détermination de son propre fonctionnement.
- 7 Cette réflexion autour des fonctions sociales de l'université, à la fois lieu de préservation et de reproduction de l'ordre social et lieu d'émancipation sociale et intellectuelle par la mise en œuvre d'un projet scientifique et la lutte pour l'autonomie académique, forme l'ossature autour de laquelle s'articule l'ensemble du questionnement de Robert D. Anderson. Il envisage ainsi successivement la question des relations avec les Églises, puis le rapport des étudiants et des enseignants à la politique depuis l'époque révolutionnaire jusqu'au nationalisme de la fin du XIXe siècle. Il nous propose aussi une synthèse sur la place des universités dans la formation des élites en général, montrant le rôle des universités dans la production d'une partie bien déterminée de celles-ci, essentiellement les élites administratives et intellectuelles : les civil servants, dont l'émergence (dans les États les plus récents) et le renforcement (dans les États les plus anciens) ont partie liée avec la mise en place d'appareils administratifs de plus en plus complexes et normatifs. L'histoire des universités européennes devient alors l'histoire de la construction des États contemporains au travers de la mise en place d'un dispositif contrôlé et standardisé de reproduction de ses cadres sociaux. Elle permet également de saisir d'importants pans de l'histoire des élites européennes en envisageant la question de leur rapport au pouvoir et des arbitrages entre espaces intellectuels, administratifs et économiques. On peut ainsi suivre les processus de mise en place des qualifications dans un certain nombre de professions considérées comme relevant de la responsabilité de l'État (droit, médecine, enseignement), alors que les domaines en pleine expansion que sont l'économie et la technique lui échappent durablement par la constitution d'un dispositif spécifique d'enseignement supérieur hors des cadres universitaires (comme, par exemple, les grandes écoles françaises). Enfin, l'université devient à la fin du XIXe siècle le lieu d'une réflexion sur les usages politiques de l'enseignement et ses fonctions sociales, dans le cadre d'une démocratisation (encore très relative) de l'enseignement supérieur.
- 8 La construction de l'ouvrage, par l'alternance entre chapitres comparatistes, chronologiques ou thématiques, et chapitres nationaux, répond à la volonté de mettre les situations nationales en perspective tout en éclairant les particularismes. Elle montre comment chaque configuration nationale emprunte successivement, voire simultanément, aux deux grands modèles, français et allemand. Ainsi, en Italie, la

marche vers l'unité entraîne dans un premier temps le choix du modèle centralisateur napoléonien, bientôt remis en question par les universitaires qu'attire le modèle humboldtien. À partir des années 1860, le débat est permanent, qui oppose les deux options. La perspective comparatiste permet de saisir les grandes orientations d'ensemble, ce qui renforce, à la lecture, le sentiment que l'université, phénomène européen, occupe une fonction comparable, sinon terme à terme, au moins dans ses grandes lignes, dans les pays de ce continent au XIXe siècle. Lorsque Anderson fait le choix de chapitres nationaux, c'est bien souvent, déplore-t-il, davantage parce que la faiblesse de la production historiographique empêche la comparaison que parce que la force des spécificités nationales imposerait un éclairage particulier sur une situation.

- 9 Pour toutes ces raisons, et pour sa richesse en références et en réflexions, qui ne peut être restituée en quelques lignes, ce livre est un outil très précieux pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'université en Europe au XIXe siècle. De par la qualité et la quantité des travaux qu'il met en perspective, il doit être considéré comme un ouvrage de référence incontournable. Mais il ne s'agit pas d'un manuel, et ses apports principaux résident bien dans le travail de mise en perspective et de problématisation réalisé par son auteur autour de la question de la place des universités au sein des sociétés européennes alors en pleine transformation. Le choix de la longue durée, angle privilégié dans le traitement des différentes questions, permet ainsi de faire ressortir de façon beaucoup plus claire les phénomènes d'emprunt, les ressemblances et les différences entre les différentes situations nationales, et de penser véritablement l'université comme un objet central de l'histoire sociale et politique du siècle.

NOTES

1. Jacques Verger (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986.
2. Walter Rüegg (dir.), *A History of the University in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992-2004, 3 vol.

AUTEURS

EMMANUELLE PICARD